



SCANNEZ
ICI

Economie - Culture - Régions - Finances - Banques - Société - Politique - International - Entreprises - Experts

Agriculture de précision au Maroc : un marché qui démarre mais encore freiné par les coûts

Une enquête menée par l'IAV auprès de 30 fournisseurs de technologies agricoles dessine un secteur jeune, tiré par la sécheresse et la pression sur les coûts, mais encore cantonné aux grandes exploitations. Le coût de l'investissement, le revenu des exploitants et la dépendance aux aides publiques freinent la diffusion.



Le Groupe émirati Elite Agro prépare sa huitième exploitation agricole au Maroc

Le Groupe émirati Elite Agro Holding a signé, avec l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles, un mémorandum d'entente pour le développement de la ferme de Sidi Yehia, sur environ 400 hectares. Le projet, doté de 140 millions de dirhams émiratis, sera axé sur des cultures à haute valeur ajoutée, notamment les myrtilles, les mandarines et les avocats. Il vise à renforcer la présence du groupe au Maroc et à augmenter la production destinée aux marchés national et international.



Simple lance un assistant bancaire basé sur l'IA générative, une première au Maroc



Simple, marque d'Attijariwafa bank, lance Simple AI, un assistant bancaire conversationnel et transactionnel basé sur l'intelligence artificielle générative et agentique. Accessible dans un premier temps à une communauté de clients, l'outil permet d'interagir avec sa banque par écrit ou par la voix, notamment en darija, et d'effectuer certaines opérations courantes directement depuis l'application.

Port d'Agadir : l'ANP planche sur un tarif unique, jour et nuit

L'Agence nationale des ports s'apprête à mener une étude stratégique pour remplacer la tarification différenciée selon les horaires par un tarif unifié, et pour inventer une facturation à la boîte pour les conteneurs au niveau du port d'Agadir. Son objectif : rendre les coûts plus prévisibles sans fragiliser les opérateurs.



Ce que pense CFG Bank des dernières sociétés cotées à la Bourse de Casablanca

À l'occasion de la 13e édition de sa conférence annuelle One-to-One, CFG Bank a actualisé ses perspectives sur plusieurs sociétés cotées à la Bourse de Casablanca. Parmi les quatre dernières introductions en Bourse examinées, T2S Group affiche le potentiel de hausse le plus élevé, à 28%, avec un cours cible de 278 DH. SGTM et Vicenne font l'objet de recommandations de conservation, avec des potentiels d'appréciation respectifs de 13% et de près de 10%. Pour Cash Plus, le bureau de recherche présente des perspectives de croissance sans formuler de recommandation boursière.



Royal Air Maroc proposera le Wi-Fi Starlink à bord, une première en Afrique

Royal Air Maroc équippa 41 de ses appareils avec la solution de connectivité haut débit Starlink. Accessible gratuitement à l'ensemble des adhérents au programme Safar Flyer, ce service constitue une avancée majeure dans la refonte de l'expérience passager. La compagnie devient ainsi la première du continent africain à proposer une connexion ultra-rapide et ininterrompue, rendue possible par la constellation de satellites la plus performante au monde.



RADIO MAROC:

Adwaa FM 1 est une station de radio en ligne qui transmet sans interruption une variété de pro-grammes dont des musiques arabes traditionnelles et internationales, des concerts live ainsi que la météo

www.adwaafm.com



CENTRAL DU CONSEIL ET
TRAVAUX FISCAUX
CONSEIL COMPTABLE JURI-
DIQUE ET FISCAL

84, Rue docteur Faraj Tanger
Tel. 06 61 37 27 25 Fax. 05 39 93
78 55

« FOOD PACK AL MOUNA SARL.AU.

CONSTITUTION DE SOCIETE

A RESPONSABILITEE LIMITEE

.SARL.AU

FOOD PACK AL MOUNA SARL.

AU

RC N°: 180845

Aux termes d'un acte sous seing

privé en date du 29/09/2026

à TANGER, il a été établi les

Statuts d'une Société a respon-

sabilité limitée sarl.au), dont

les caractéristiques sont les

suivantes

DENOMINATION: FOOD PACK

AL MOUNA SARL.AU

SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT

NASR RUE 18 N° 2 TANGER

OBJET DE LA SOCIETE :

objet principalement :

✓ Commerce de détail alimen-

taire en magasin spécialisé

✓ Ventes de produits alimen-

taires

✓ Emballage

✓ Toutes opérations commer-

ciales, industrielles, financières,

mobilières, et immobilières

pouvant se rattacher directe-

ment ou indirectement à l'un
quelconque des objets précités
susceptibles de favoriser ou de
développer l'activité de la socié-
té, ainsi que toute participation
directe ou indirecte sous quelque
forme que ce soit dans les entre-
prises pouvant des buts simi-
laires ou connexes.

DUREE : 99 années à compter de
la date de constitution.

CAPITAL : 100.000,00 Dhs divisé
en 100 parts sociales de 1000,00

Dhs chacune répart

comme proportionnellement aux

apports des associés :

Mr CHARIF HARRAK YASSINE à

concurrence de 100 Parts.

ANNEE SOCIALE : Commence le

1er Janvier et finit le 31 Dé-

cembre.

GERANCE Mr CHARIF HARRAK

YASSINE nommé gérant de la

société et qui accepte pour

une durée indéterminée.

BENEFICES : après prélèvement

de la réserve légale, les bénéfices

nets sont répartis entre

les associés proportionnellement

à leurs apports.

DEPÔT : Le dépôt légal a été

effectué au greffe du Tribunal de

commerce de Tanger, le

08/10/2026 sous n° 14087 au

registre chronologique.

Pour Extrait et Mention

CENTRAL DU CONSEIL ET TRA-
VAUX FISCAUX

STE N-AJYST SARL

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte SSP en

date du 07/08/2026 , il a été

établi les statuts d'une société à

responsabilité limité. Dont les ca-

ractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : N-AJYST SARL

OBJET : COMMERCE DES EN-

TRANS AGRICOLES / SERVICES

AGRICOLES / CONSULTATION ET

ENCADREMENT TECHNIQUES

DUREE : 99 ANS

SIEGE SOCIAL : C/O BLOC 2 N

351 AV HASSAN II AIT MELLOUL

CAPITAL : 100 000.00 dhs, divisé

en 1000 parts sociales de 100 dh

chacune.

ASSOCIE : Mr AKRAM AL MOU-

RARI 340 parts sociales. Mme

NAHIDA DEBARH 330 parts so-

ciales . Mme JALILA DEBARH 330

parts sociales

GERANCE : MR AKRAM AL MOU-

RARI pour une durée indétermi-

née.

La société est inscrite au re-

gistre de commerce de tribunal

de 1ere Instance D'inezgane le

25/09/2026. , sous le numéro

analytique 35985.

STE VERDELYS KB EXPORT sarl.

CONSTITUTION D'UNE SARL

STE VERDELYS KB EXPORT

Aux termes d'un acte sous seing

privé daté du 14/09/2026, il a été

constitué une société à responsa-

bilité limitée ayant les caractéris-

tiques suivantes :

1- Dénomination : STE VERDELYS

KB EXPORT sarl.

2- Objet : IMPORTATION ET EX-

PORTATION DES FRUITS ET

LEGUMES / CONDITIONNEMENT

ET EMBALLAGE / EXPLOITATION

AGRICOLE

3- Siège social : C O DOUAR

BOUAALAGUA ESSAFA BIOUGRA

- OUAD ESSAFA

4- Capital : 100.000,00 DH devisé

en 1000 parts sociales réparties

comme suit :

MOHAMMED BOUCHTAT, CIN

N° F561367 : 500 parts sociales.

ABDELAZIZ KBIRI, CIN N°

JC78134 : 500 parts sociales.

5- Gérance : la société sera gérée

par Mr. MOHAMMED BOUCHTAT

6- Durée : 99 ans à compter à

partir du son immatriculation au

registre de commerce.

7- Année sociale : du 01/07 au

30/06 de chaque année

Le dépôt légal a été effectué au

tribunal 1ere instance BIOUGRA

sous le N° 912 le 07/10/2026,

registre commercial N° 1583

CENTRAL DU CONSEIL ET
TRAVAUX FISCAUX
CONSEIL COMPTABLE JURIDIQUE ET FISCAL

84, Rue docteur Faraj Tanger
Tel. 06 61 37 27 25 Fax. 05 39 93 78 55

IH3M ADVISORY SARL.AU

CONSTITUTION DE SOCIETE
A RESPONSABILITEE LIMITEE
.SARL.AU

IH3M ADVISORY SARL.AU

RC N°: 180843

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 05/10/2026
à TANGER, il a été établi les
Statuts d'une Société a respon-
sabilité limitée sarl.au), dont
les caractéristiques sont les
suivantes

DENOMINATION: IH3M ADVISO-
RY SARL.AU

SIEGE SOCIAL : AVENUE MOU-
LAY ISMAIL RESIDENCE VOLUBI-
LIS BLOC C 1ERE ETAGE N°53
OBJET DE LA SOCIETE :

objet principalement :

✓ Le conseil, l'assistance, l'ac-
compagnement et l'expertise
auprès des entreprises dans
les domaines du management,
de la qualité, de l'organisation
industrielle, de la production et
de la performance opération-
nelle;

✓ L'accompagnement à la mise
en place et à l'amélioration
des systèmes de management
et des processus, notamment
dans les secteurs automobile,

aéronautique, électronique et
industriel;

✓ Le conseil et l'accompagne-
ment en Lean Manufacturing,
amélioration continue, optimisa-
tion des processus, productivité,
industrialisation, management
de la production et excellence
opérationnelle;

✓ La réalisation de diagnostics,
audits, études, missions d'assis-
tance et d'accompagnement en
matière de qualité et d'organ-
isation industrielle;

✓ La conception, l'organisation et
l'animation d'actions de forma-
tion professionnelle et de forma-
tion continue, notamment dans
les domaines de la qualité, de la
production, du management et
de la performance industrielle;
Soumissionner à tous marchés
publics ou privés.

✓ Et généralement, toutes opéra-
tions commerciales, financières,
mobilières ou immobilières
pouvant se rattacher directement
ou indirectement à l'objet social
ou susceptible d'en favoriser le
développement.

DUREE : 99 années à compter de
la date de constitution.

CAPITAL : 10.000,00 Dhs divisé
en 100 parts sociales de 100,00
Dhs chacune réparti comme
proportionnellement aux apports
des associés :

Mr EL MOKHTAR JBILOU à
concurrence de 100 Parts.

ANNEE SOCIALE : Commence le
1er Janvier et finit le 31 Dé-

cembre.

GERANCE Mr EL MOKHTAR JBI-
LOU nommé gérant de la société
et qui accepte pour une durée
indéterminée.

BENEFICES : après prélèvement
de la réserve légale, les béné-
fices nets sont répartis entre les
associés proportionnellement à
leurs apports.

DEPÔT : Le dépôt légal a été
effectué au greffe du Tribunal de
commerce de Tanger, le
08/10/2026 sous n° 14086 au
registre chronologique.

Pour Extrait et Mention

CENTRAL DU CONSEIL ET TRA-
VAUX FISCAUX

Société «CYNISCA» SARL/AU

RC N° 70813

C/O CHEZ AMHAL CONSULTING
A N2 LOT 83 ASSAKA TIKIOUINE
AGADIR

*- Aux termes d'un acte sous-
seing privé en date 28/09/2026,
enregistré à AGADIR, il a été
établi les statuts d'une société à
responsabilité limitée conformé-
ment aux lois en vigueur dont
les caractéristiques Sont les
suivantes :

Dénomination sociale : «CYNIS-

CA» SARL/AU

Objet 1 : EXPLOITATION ET GES-
TION DES UNITES HOTELIERES
ET TOURISTIQUES

Durée : la durée de la société
est fixée à 99 années à compter
du jour de son immatriculation
au Registre de commerce.

Siege : C/O CHEZ AMHAL
CONSULTING A N2 LOT 83 AS-
SAKA TIKIOUINE AGADIR

Capital social : le capital est
fixé à Cent mille dirhams
(100.000,00 dhs) 1000 de 100
dhs parts Attribués à :

- Mme SKALLI NADIA : 1000
PARTS 100.000,00 DH.

L'année sociale : L'année sociale
commence du 1ere janvier et se
Termine le 31 décembre.

Gérance : Mme SKALLI NADIA
est nommé gérante unique
de la société pour une durée
illimitée.

La société sera valablement
engagée par la signature de :
Mme SKALLI NADIA

- Dépôt légal a été effec-
tué au greffe du tribunal de
COMMERCE D'AGADIR Le
08/10/2026. N° 166275.

SOCIETE TURKISH HEALTH SARL

Au capital de : 300 000 Dirhams
Siège social : VILLA NUMERO 453
24 HAY AZZOUHOUR DCHEIRA AL
JIHADIYA INEZGANE
RC n° : 29719 INEZGANE

Poursuite de l'activité sociale malgré des pertes.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14-09-2026, les associés ont décidé, en application des dispositions de l'article 86 de la loi n° 5-96 du 13 Février 1997 telle que modifiée et complétée par la loi n° 24-10, qu'il n'y avait pas lieu à la dissolution anticipée de la société, bien que la situation nette de la société soit devenue inférieure au quart du capital social, et ont prononcé la continuation de l'activité de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1ère Instance de INZEGANE en date du 09-10-2026 sous le numéro 1641.

Pour avis et mention, Le Gérant

SOCIETE « MASSA OFFSHORE» SARL AU

DISSOLUTION D'UNE SARL AU
CAPITAL : 100,000.00 DH
SIEGE SOCIAL : N°130 BLOC 25
AVENUE MIMOSA HAY EL FARAH
AGADIR N° REGISTRE DE COMMERCE : 68875/AGADIR
Suite à la délibération d'une as-

semblée générale extraordinaire en date du 01 septembre 2026 relative à la dissolution de la société, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société à compter du 01 septembre 2026, ainsi que sa mise en liquidation amiable dont les modalités seront réglées dans les délibérations suivantes.

- La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation ».

- Le siège de la liquidation est fixé à : N°130 BLOC 25 AVENUE MIMOSA HAY EL FARAH AGADIR

L'assemblée générale décide notamment, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts relatif à la durée de la société de la manière suivante :

- La durée de la société, initialement fixée à 99 ans, a été ultérieurement réduite en raison d'une dissolution anticipée et prendra fin le 01 septembre 2026.

L'assemblée générale nomme M. LARBI TAOUFIQ en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation.

L'assemblée générale confère à M. LARBI TAOUFIQ, ainsi qu'à tout autre liquidateur qui pourrait être nommé en remplacement, sous les seules restrictions mentionnées ci-après concernant la cession ou l'apport de tout ou partie de l'actif, les pouvoirs les plus étendus conformément à la loi et aux usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, en proportion de leurs droits.

Elle est expressément autorisée à poursuivre les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les

besoins de la liquidation.

Toutefois, sauf consentement unanime des associés, la cession de tout ou partie de l'actif à une personne ayant eu la qualité de gérant ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation du tribunal de commerce, après audition du liquidateur.

De plus, ils ne pourront céder tout ou partie de l'actif à elle-même, à son conjoint, à ses ascendants ou descendants, ni à ses employés, à leurs conjoints, ascendants ou descendants.

L'assemblée générale décide que le liquidateur pourra éventuellement percevoir une rémunération, laquelle sera déterminée par l'assemblée générale se réunissant dans les six mois suivant la dissolution.

M. LARBI TAOUFIQ, présente à la réunion, déclare accepter les fonctions de liquidateur qui viennent de lui être confiées et affirme ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice de ces fonctions.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Agadir le 05 octobre 2026 sous le numéro 0166190

LA SOCIETE WHITE GOLD

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 28/09/2026, il a été décidé ce qui suit :

- Changement de dénomination sociale
- Suppression des activités de l'objet social
- L'ajout des activités de l'objet social
- L'associé unique décide le changement de la dénomination sociale de : « WHITE GOLD » SARL AU à «

CHECK DIGITAL » SARL AU.

L'associé unique décide la suppression de l'activité ci-dessous de l'objet social

o CENTRE D'APPELS TÉLÉPHONNIQUES (CALL CENTER) (EXPLOITANT).

L'associé unique décide L'ajout de ces activités à l'objet social

o Agence marketing digitale.

o Communication sur tout support.
o Intelligence artificielle.

Rc n° 165069 DEPOT N° 12870

SOCIETE TOPLINE CAR SARL

Au capital de : 500 000 Dirhams

Siège social : BUREAU 19 BLOC N
RESIDENCE JAWHARA AV BIRANZARANE DCHEIRA EL JIHADIA

RC n° : 31651 INEZGANE

Poursuite de l'activité sociale malgré des pertes.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14-09-2026, les associés ont décidé, en application des dispositions de l'article 86 de la loi n° 5-96 du 13 Février 1997 telle que modifiée et complétée par la loi n° 24-10, qu'il n'y avait pas lieu à la dissolution anticipée de la société, bien que la situation nette de la société soit devenue inférieure au quart du capital social, et ont prononcé la continuation de l'activité de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1ère Instance de INZEGANE en date du 09-10-2026 sous le numéro 1642.

Pour avis et mention,

Le Gérant